

# ÉTAPES POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET

Participer à une réunion d'information puis rencontrer un conseiller  
(cf calendrier des permanences d'informations)

## 1. Définir son projet

- Faire le point
- S'informer sur les métiers et les emplois
- Prévoir les étapes nécessaires
- S'informer sur les dispositifs

Consulter fiche « Comment s'informer sur métiers, formations et organismes de formation<sup>(1)</sup> »

→ possibilité d'un bilan de compétences

## 2. Choisir sa formation

- Définir son besoin en formation
- Rechercher des Organismes de formation
- Comparer et choisir un organisme

Consulter fiche « Comment s'informer sur métiers, formations et organismes de formation<sup>(1)</sup> »

→ S'informer sur la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE). Consulter Point Relais Conseil (Liste à disposition au FONGECIF Midi-Pyrénées), site du CARIF OREF ([www.cariforef-mp.asso.fr](http://www.cariforef-mp.asso.fr))

## 3. S'informer sur le CIF et construire son dossier

- Se préinscrire
- Faire démarches auprès de l'organisme
- Faire démarches auprès de l'employeur
- Déposer son dossier **complet** dans le respect des délais d'instruction

→ [www.fongecifmp.org](http://www.fongecifmp.org) ou fiche de préinscription<sup>(1)</sup>.

→ Faire compléter dossier, calendrier et programme

→ Obtenir son autorisation d'absence (Cf. chapitres ⑥ et ⑩)

→ Respecter les délais (Cf. chapitre ④)

## 4. Attendre la décision de la commission paritaire

- ↳ Si refus : Possibilité de réactualiser sa demande
- ↳ Si accord : faire signer convention

→ Demander le dossier de réactualisation au FONGECIF Midi-Pyrénées

→ À transmettre à l'organisme de formation et à l'employeur, puis retourner au FONGECIF Midi-Pyrénées

## 5. Suivre sa formation

- Gérer ses attestations de présence mensuellement

→ Co signatures des attestations de présence et transmission à l'employeur et au FONGECIF Midi-Pyrénées

## 6. Evaluer sa formation

- Compléter et retourner le questionnaire d'évaluation

→ Envoyé par le FONGECIF Midi-Pyrénées à l'issue de la formation

## 7. Mettre en œuvre ses nouveaux acquis

- Retourner dans son entreprise ou évoluer vers une nouvelle activité et poursuivre son projet

(1) = Fiches annexées au dossier